

Règlement jeu concours de la boutique Tamporelle **www.tamporelle.com''**

Article 1. – Société organisatrice

La boutique en ligne Tamporelle, au nom de Sabine Euvrard , dont le siège social est 69 bis rue de Boigny 91590 Baulne organise des jeux gagnants.

Chaque mois, sera offerte la possibilité de gagner des bons d'achats ou des lots cadeaux de la boutique.

- Bons d'achats : chaque bon d'achat peut aller de 10 euros à 300 euros. La valeur totale sera soit répartie sous différents bons d'achat ou bien un seul.
- Lots cadeaux : tampons personnalisés ou matériel de scrapbooking

Les prix ne pourront en aucun cas être remplacés ou échangés en espèces.

La participation au concours est totalement gratuite et est effectuée sans obligation d'achat. La participation au concours entraîne l'entière acceptation du présent règlement, y compris d'éventuelles modifications ultérieures pouvant être rendues nécessaires, par exemple, en cas de force majeure.

Article 2. – Conditions de participation

Ce concours s'adresse exclusivement aux personnes âgées d'au moins 18 ans et d'avoir la capacité juridique lui permettant de participer à un jeu concours sur le Site, hors le personnel de la société organisatrice et des prestataires intervenus dans le cadre de son organisation.

Le participant devra également être inscrit à la newsletter de la boutique : www.tamporelle.com.

Tout participant non abonné le sera automatiquement en adressant son formulaire de participation.

Tout participant ayant résilié son abonnement lors du tirage au sort, ne sera plus éligible aux gains.

Seule cette manière de procéder sera considérée comme valable pour la participation au concours et l'attribution des prix. La participation à notre concours ne peut en effet se faire que par l'intermédiaire du présent site web. Aucun formulaire envoyé par la poste ou tout autre moyen de communication ne sera pris en compte pour l'attribution des prix.

Ce jeu est limité à une seule participation par foyer (même nom, même adresse électronique et même adresse IP).

Il est formellement interdit à un même participant de participer à partir de plusieurs adresses électroniques et/ou à partir de l'adresse électronique d'un tiers pendant toute la durée du jeu. S'il est constaté qu'un participant a participé à partir de plusieurs adresses électroniques et/ou à partir de l'adresse électronique d'un tiers, cette (ou ces) participation(s) sera (ont) automatiquement annulée(s).

Une seule inscription est autorisée par personne (même adresse électronique ou même nom et prénom) ou par foyer (même nom, même adresse postale) pour toute la durée du Jeu.

Un participant ne peut gagner qu'un seul lot pendant la durée du jeu et par jour.

A tout moment, les participants doivent être en mesure de fournir une preuve de leur identité et de leur âge de telle sorte que l'organisateur puisse contrôler et sanctionner d'éventuels abus.

Seules les réponses lisibles, correctement et intégralement remplies, reçues via Internet seront prises en compte dans la détermination des gagnants.

Les gagnants sont désignés par tirage au sort.

Chaque tirage au sort sera réalisé au siège social de la boutique Tamporelle par Sabine Euvrard.

La décision de l'organisateur quant à la détermination des gagnants est irrévocable et définitive.

Les participants sont donc parfaitement conscients et acceptent que la possibilité de remporter le prix dépend uniquement du hasard.

Article 3.- Conditions d'attribution

Les gagnants seront informés par courrier électronique de leur gain et des modalités de mise à disposition de leur lot 30 jours maximum après la date du tirage au sort. Si le gagnant ne peut être informé en raison d'une adresse erronée ou si le lot n'est pas réclamé par ledit gagnant dans un délai de 60 jours à compter de l'envoi du mail, le lot sera la propriété de la société organisatrice qui sera libre de la ré-attribuer ou non à toute personne de son choix, le gagnant perdant ainsi le bénéfice de celui-ci.

Du seul fait de l'acceptation de son prix, le gagnant autorise Tamporelle à utiliser ses nom, prénom, ainsi que l'indication de sa ville et de son département de résidence dans toute manifestation publi-promotionnelle, sur le site Internet et sur tout site ou support affilié, sans que cette utilisation puisse ouvrir de droit et rémunération autres que le prix gagné.

En aucun cas, l'organisateur ne pourra être tenu pour responsable d'accidents, coûts, dommage(s) direct(s) ou indirect(s) quelconque(s) pouvant survenir suite à la participation au présent concours et à l'attribution des prix.

Dans la mesure où la détermination des gagnants se fait exclusivement sur base d'un procédé informatique, les participants sont conscients et acceptent que l'organisateur ne pourra être tenu pour responsable d'une défaillance des réseaux, pertes, retards ou manquements techniques occasionnés par l'Internet ou les prestataires techniques qui interviennent dans la transmission des formulaires et l'hébergement du site web.

Si le concours doit être reporté, annulé, interrompu en tout ou en partie pour des raisons indépendantes de la volonté de l'organisateur, ce dernier n'assumera aucune responsabilité de quelque nature que ce soit.

Article 4. – Données personnelles

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, l'Internaute dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition à l'ensemble des données

personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité au CNIL – 8 rue Vivienne CS30223 - 75083 PARIS Cedex 02. Numéro de déclaration 1502252 v 0.

Conformément à la loi du 8 décembre 1992, tous les participants ont un droit d'accès et de rectification de leurs données à caractère personnel.

Pour ce faire, il suffit de nous adresser un courrier à l'adresse : contact@tamporelle.com , en mentionnant l'objet précis de votre demande.

Article 5 – Dépôt du règlement

Le règlement complet du jeu est accessible sur le site pendant toute la durée du concours et est déposé chez

S.E.L.A.R.L VESCOVALI Laetitia et VITIELLO Alexandre
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES

Domaine du Tertre - 1 rue Adrienne Bolland

91590 LA FERTE ALAIS

Tel Etude : **01 64 57 73 12**

E-mail vescovali.vitiello@orange.

Ce règlement peut être adressé, à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande écrite avant la date de clôture du Jeu (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante : TAMPORELLE – 69bis rue de Boigny – 91590 BAULNE